

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# La figure de l'ennemi : les Antilles et la première guerre mondiale

Jacques Dumont

Number 168, May–August 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026849ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026849ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dumont, J. (2014). La figure de l'ennemi : les Antilles et la première guerre mondiale. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (168), 135–151. <https://doi.org/10.7202/1026849ar>

# La figure de l'ennemi : les Antilles et la première guerre mondiale

Jacques DUMONT<sup>1</sup>

Pour comprendre « la première guerre du XX<sup>e</sup> siècle [qui] reste un des évènements les plus énigmatiques de l'histoire moderne »<sup>2</sup>, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker invitaient en 1997 à se placer « dans l'œil' du premier conflit mondial, et non pas à distance »<sup>3</sup>, pour mieux examiner une « culture de guerre » et en suivre les inflexions. Cet appel pointe d'emblée plusieurs questions cruciales aux Antilles, à commencer par celle de la distance géographique des lieux des combats, le vaste domaine des significations de ceux-ci, et ce que représente cet ennemi, bien éloigné des quotidiens antillais. Se placer au cœur de la guerre en Guadeloupe et en Martinique, amène alors sans doute à proposer une chronologie révisée, car aux rythmes généraux du conflit et ses bornes se superposent plusieurs moments clés aux Antilles. Le service militaire depuis longtemps réclamé prend place un an avant le début de la guerre, avec des répercussions fortes puisque les soldats antillais vont majoritairement rester consignés sur place, de la déclaration jusqu'à la levée en masse lancée à partir d'avril 1915. L'armistice, s'il signe la fin des combats, n'épuise pas la question de la place des Antilles dans et après la guerre. Ces décalages temporels, mais aussi les significations associées génèrent des résonances particulières dans les « vieilles colonies ». Pour la première fois, les « créoles » autrement dit pour reprendre la désignation

---

1. Professeur des universités, université des Antilles et de la Guyane, laboratoire AIHP-GEODE

2. Furet, François, *Le passé d'une illusion*, Paris, Laffont/Calmann-Lévy, 1995, p. 36

3. Audoin-Rouzeau, Stéphane et Becker, Annette, « Violence et consentement : la culture de guerre du premier conflit mondial », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François. (dir.) *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 253. Voir également des mêmes auteurs, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

militaire alors majoritairement employée<sup>4</sup>, les citoyens français nés aux colonies, sont invités à défendre la « mère-patrie », non sans résistances et hésitations de la part des autorités militaires françaises<sup>5</sup>. Cette participation laisse espérer aux Antilles une meilleure reconnaissance de la citoyenneté et fournit des arguments, voire fonde la demande de transformation statutaire<sup>6</sup>. Cette guerre – et déjà sa perspective – impliquent une construction de l’image de l’ennemi, qui participe pleinement d’un engagement patriotique. La presse locale relaie nombre d’éléments de la propagande métropolitaine, affiche les figures de l’inhumanité et de la barbarie prêtées à l’Allemand, ce qui contribue aux Antilles au glissement des frontières jusque-là établies de la dite Civilisation.

Ce travail, bien qu’appuyé principalement sur la presse, guadeloupéenne et martiniquaise, n’est pas une étude sur les « fausses nouvelles », comme initiée dès 1921 par Marc Bloch dans la *Revue de Synthèse*, il ne prend pas non plus pour objet l’« encadrement strict et abêtissant de l’opinion »<sup>7</sup>, mais plutôt les tentatives d’orientation de celle-ci notamment à travers le type d’informations et la propagande déployée. Comprendre ces volontés d’influences et ses registres de persuasion, nécessite de les réinscrire dans une histoire qui leur donne sens et ne se superpose pas nécessairement aux temps significatifs de la guerre en Europe. Plusieurs moments forts doivent être ainsi soulignés, qui structurent cet article. Le premier, bien qu’antérieur à la guerre, y est intimement associé. Lié à la demande d’extension de la loi de recrutement aux colonies, il s’inscrit comme une étape vers la reconnaissance d’une pleine égalité. Les Antillais, citoyens français depuis l’abolition de l’esclavage ne bénéficient pas des mêmes devoirs et droits que leurs frères de métropole. Et quel engagement alors plus symbolique que la défense de la patrie en danger ? Celle-ci, retardée pour les Antillais malgré la déclaration de guerre, suppose néanmoins la construction d’une image de l’ennemi, et l’analyse de ce que cela précipite et réfracte en terme d’attentes, d’espoirs et de désillusions.

## I. LA MISE EN PLACE DE LA CONSCRIPTION

### 1. *Un contexte de demande*

Il ne s’agit pas de revenir dans ce cadre sur les conditions de mise en place de la conscription<sup>8</sup>, mais simplement d’en rappeler les grandes

---

4. Cette appellation permet, suivant les auteurs des rapports, de contourner la question de couleur ou de la faire quelquefois resurgir. Voir série 13H, Service Historique de la Défense, Vincennes (SHD).

5. Dumont, Jacques, « Conscription antillaise et citoyenneté revendiquée », *Vingtième siècle*, n°92, octobre-décembre 2006, p. 101-116. Je me permets de faire référence à plusieurs de mes articles ou ouvrages qui ont déjà abordé cette question et renvoient alors vers des développements impossibles dans le cadre de cet article.

6. Dumont, Jacques, *L’amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2010, 351 p.

7. Rioux, J-P. et Sirinelli, J-F. (dir), *Histoire culturelle de la France*, tome 4 *Le Temps des masses*, Paris, Seuil, 1998, soulignent que « celui-ci n’eût rien de totalitaire, car il sut évoluer avec elle, suivre ses inflexions » p. 119.

8. Dumont, Jacques, « Conscription antillaise et citoyenneté revendiquée », *op. cit.*

lignes. L'extension du service militaire est revendiquée depuis les débuts de la troisième République par les représentants politiques antillais<sup>9</sup>. Cette demande est régulièrement repoussée, renforçant aux Antilles le sentiment d'être laissés pour compte, comme en témoigne par exemple l'ouvrage de Marc Larcher : « Nous pouvons faire partie de l'armée, mais c'est à titre d'engagés volontaires, car, malgré les réclamations continues de nos représentants en France, la loi militaire n'a pas encore été appliquée dans les colonies. Or, on nous refuse jusqu'à présent l'insigne honneur de faire partie de l'armée nationale. »<sup>10</sup> Cette demande d'égalité républicaine, portée par les politiques antillais, se heurte à de nombreux obstacles. Certains sont liés à des difficultés juridiques dues à la diversité des situations de l'empire colonial, ainsi qu'aux conditions d'extension des lois concernant le territoire national. D'autres relèvent plus directement des difficultés d'application d'une telle mesure, voire de son inutilité estimée. Les faiblesses dénoncées du soldat créole, facilement explicables par les conditions de vie coloniale et une sociologie du recrutement<sup>11</sup>, peuvent aussi renvoyer à des préjugés ouvertement racistes, ou un socle de perception sociale très hiérarchisé. Devant l'insistance des députés antillais, les opérations de conscription – autrement dit de recensement et de sélection de potentiels soldats – sont décidées en 1911 pour la Martinique et la Guadeloupe, mais sans extension au service militaire : « l'application de la loi du 21 mars 1905 est limitée aux opérations de recensement et de révision à l'exclusion de l'incorporation du contingent. »<sup>12</sup> La distinction est fondamentale, puisque ces recrues potentielles ne sont pas destinées à effectuer leur service militaire, voire à devenir soldats. Les opérations de recensement font apparaître un très grand nombre de déclarés aptes, rapidement brandi dans la presse antillaise comme argument supplémentaire pour l'extension complète du service militaire<sup>13</sup>.

Le 27 janvier 1913, le député Gratien Candace défend à la Chambre le désir de participation antillaise à la défense nationale, dans un discours qualifié par *Le Nouvelliste* de « vraiment impressionnant »<sup>14</sup> : « ceux-ci veulent être soldats. Ils considèrent comme un amoindrissement moral le fait de ne point être appelés sous les drapeaux »<sup>15</sup>. Le service militaire obtenu en 1912, est généralisé par la loi de 1913. Bien que l'imminence de la guerre semble peser lourdement dans cette décision, la presse locale préfère célébrer la marche vers la reconnaissance d'une complète égalité, fortement liée à la défense de la Patrie : « Cette loi de recrutement de 1913 est le résultat d'un magnifique élan de patriotisme de tout le pays en face de la menace allemande »<sup>16</sup>. Dès avant la guerre, l'ennemi est clairement pointé, largement désigné par tout un contexte de revanche largement

---

9. SHD, 7N 78.

10. Larcher, Marc, *A travers la Martinique ou les vacances de Gérard*, Fort de France, 1909

11. Les rapports militaires soulignent que la plupart des engagements militaires antillais, hors période de guerre, viennent des classes sociales les plus défavorisées, les moins instruites. On peut imaginer là une façon d'échapper à la canne et ses misères.

12. *Journal officiel de la Martinique* (JOM), 1911, p. 77, en italique dans le texte.

13. Par exemple, *La Vérité*, (Fort de France) 3 et 5 septembre 1912.

14. *Le Nouvelliste*, mardi 4 mars 1913, « Les créoles veulent être soldats ».

15. *Ibid.*

16. *Le Nouvelliste*, jeudi 10 avril 1913.

entretenu par la presse, des ouvrages à vocation éducative, la mise en place des bataillons scolaires en Martinique et de sociétés de gymnastique à forte connotation militaire<sup>17</sup>. Toutefois en Guadeloupe, suite à la crise marocaine, le journal *L'Emancipation* déclare « la guerre à la guerre » en première page de son numéro du 14 septembre 1911 et *L'Étincelle*<sup>18</sup>, « journal de la jeunesse » – sans rapport avec son homologue communiste suivant – manifeste dès son premier numéro, du 1<sup>er</sup> avril 1911 des prises de position ouvertement antimilitaristes. Le 21 septembre 1911, le journal « s'élève contre les agissements et manœuvres gouvernementaux qui ne tendent rien moins qu'à jeter les deux peuples français et allemand dans une boucherie effroyable. »

Les premiers déplacements en France des conscrits en provenance des vieilles colonies sont assez catastrophiques<sup>19</sup>, puisque la moitié des effectifs est renvoyée dans ses foyers pour des raisons de santé, l'autre en Afrique du nord<sup>20</sup>. Face à ce problème, la hiérarchie militaire envisage plusieurs solutions pour écarter ces soldats jugés inaptes. Les autorités sur place vont avoir consigne, dès les premiers mois de 1914, de limiter considérablement le nombre de conscrits déclarés aptes lors des conseils de révision puis, malgré la déclaration de guerre, de consigner ces recrues dans leurs îles, et ce jusqu'en avril 1915 qui marque alors un véritable tournant aux Antilles. Il n'y a plus assez de troupes, quelles que soient leurs origines, leur expérience, leur état de santé, leur couleur. Les engagements sont autorisés sans limites dès janvier 1915<sup>21</sup>, et en avril, tous les hommes valides sont convoqués, de la classe 1917 à la classe 1890, les rejetés des conseils de révision précédents sont rappelés, et les départs massifs se succèdent à partir de juin.

La dynamique de la participation à cette guerre est donc à lire au regard des enjeux que représentent non seulement le conflit, mais aussi cette conscription, nouvelle, aux Antilles. La thématique de « l'impôt du sang », amorcée avant la guerre, va s'y déployer et constituer le socle d'une revendication de reconnaissance qui passera avant tout par un changement statutaire. L'idée des Antilles, départements français est ainsi une étape vers l'assimilation, vécue comme une complète intégration<sup>22</sup>.

## 2. *Un concert patriotique ?*

La difficile mise en place de la conscription permet de questionner la présentation d'un enthousiasme unanime face à l'engagement. Les traces des contestations restent discrètes dans les supports journalistiques, et

---

17. Dumont, Jacques, *Sport et mouvements de jeunesse à la Martinique, Le temps des pionniers, (fin XIXe siècle, années 1960)*, Paris, L'Harmattan, 2006.

18. Il ne reste pas aux Archives départementales de Guadeloupe (ADG) de numéros de ce journal, rapidement hebdomadaire. La BNF en conserve une centaine de numéros, jusqu'en avril 1914.

19. Dumont, Jacques, « Santé et conscription créole, Le tournant de la première guerre mondiale », *Outre-mers Revue d'histoire*, n° 354-355, juin 2007, p. 223-242.

20. SHD, 9HH7/1147. Ces archives font partie du « fonds de Moscou », récupérées par les Allemands lors de la Deuxième Guerre mondiale, puis par les Soviétiques lors de la prise de Berlin, et restituées à la France seulement dans les années 1990.

21. Câblogramme du 27 janvier 1915, rapporté dans *La France coloniale*, 2 février 1915.

22. Par exemple : *Le nouvelliste*, lundi 11 août 1913 « vers l'assimilation, la Guadeloupe département français ».

ne sont souvent décelables qu'indirectement. Les propos antimilitaristes du journal *L'Étincelle* sont ainsi dénoncés par les autres journaux. *Le Cri de la Guadeloupe* critique sévèrement *L'Étincelle* qui s'est permis d'attaquer la vie de caserne, ce qu'on y subit, la « crétinisation », ou ce que l'on y apprend : « l'art de tuer son semblable »<sup>23</sup>. L'article initial semble d'autant plus choquer qu'il intervient alors que « la Guadeloupe vient d'obtenir l'application de la loi militaire aux colonies »<sup>24</sup>, raison supplémentaire pour rejeter radicalement les propos de ce journal et toute forme d'antimilitarisme, immédiatement associé au rejet de la Patrie. *Le Nouvelliste* attaque également le journal *L'Étincelle* qui a osé encourager des mutineries, et affirmé « le métier militaire est une dégradation morale et un anéantissement physique de l'homme qui conduit à toutes sortes de vices, l'ivrognerie et la débauche ». Le journal de Lara interroge alors : « je me demande si c'est un créole français, issu de la race africaine qui a pu applaudir à un tel acte d'incivisme de la part de soldats français égarés ». Le journal socialiste en profite pour brandir les risques en cas de conflit, et de défaite, en cas de guerre : « le rédacteur en chef de l'Étincelle se verrait du rang de citoyen français tomber à celui de sujet allemand. »<sup>25</sup>

La menace que constitue cet adversaire, est donc bien relayée et spécifiée aux Antilles. En Martinique, Victor Sévère, maire de Fort de France, fait référence à plusieurs reprises à la guerre de 1870, célébrant les engagés volontaires et donnant en exemple le rôle de ces « anciens ». *Le Cri de la Guadeloupe* évoque lui aussi les quelques dizaines d'engagés guadeloupéens de 1870<sup>26</sup>. Une pérennité est appelée et les discours tournent vite à l'incantation. Les hommes politiques ou en situation de politique ont généralement leur propre journal, comme Victor Sévère en Martinique ou le Dr Vitrac en Guadeloupe, qui relaie largement ces vues patriotiques. Les plus hautes autorités les confortent. Le gouverneur de la Guadeloupe écrit ainsi au ministre des Colonies : « Tous les habitants sans distinction d'opinion participent à ces manifestations patriotiques. Quant aux conscrits, leur bon vouloir et leur entrain sont du meilleur augure. J'ai la conviction qu'il y a en eux l'étoffe de bons et braves soldats. »<sup>27</sup> Dans le contexte d'extension du service militaire, les discours veulent persuader du bien-fondé de cette mesure, et l'inscrire dans une continuité, impliquant cette reconnaissance : « c'est avec joie et fierté qu'ils paieront à la mère-patrie l'impôt du sang que beaucoup d'entre-eux acquittent déjà volontairement. »<sup>28</sup> À l'annonce de l'application sans délai de la loi militaire en 1913, le journal *Le Colonial*, tout en applaudissant et titrant « En avant », laisse toutefois pointer un doute quant à l'empressement effectif des populations : « Nous espérons que dans quelques

---

23. Cf *L'Étincelle* n°2 15 avril 1911, Le service militaire obligatoire.

24. *Le Cri de la Guadeloupe*, 19 juillet 1913, « Un antimilitariste à la Guadeloupe ». Il est à remarquer que le titre minimise l'ampleur possible de cette position en en faisant celle du seul rédacteur de l'article.

25. *Le Nouvelliste*, mercredi 9 juillet 1913, « Soyons patriotes », article signé Raphaël Watcher.

26. *Le Cri de la Guadeloupe*, 19 juillet 1913.

27. Lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1912, Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances au ministre des Colonies.

28. *Le Nouvelliste*, jeudi 17 juillet 1913.

jours à l'appel de leur nom, tous, avec fierté répondront : présents ! Car quelque pénible que soit la séparation, ces jeunes gens penseront qu'ils vont remplir un devoir, leur devoir envers la France : la patrie ! »<sup>29</sup> La presse semble unanime pour célébrer l'application de la loi. *Le Nouvelliste* annonce : « de grandes manifestations se préparent pour fêter le départ des conscrits de la Grande terre qui aura lieu du 2 au 3 novembre prochain ». Le journal invite le gouverneur de la Guadeloupe à faire participer un vieux sous-officier en retraite, M. Hippolyte Paul, gardien du lazaret de Colson et ancien combattant du Mexique, espérant : « le meilleur effet sur nos conscrits d'entendre le père Hippolyte leur parler de l'honneur et de la discipline militaire et des sacrifices que chacun doit à sa patrie. »<sup>30</sup>

Les actions pour renforcer les convictions patriotiques laissent supposer une inquiétude quant à la solidité possible de cet engagement, par ailleurs largement affirmé dans les colonnes des journaux. Les opérations de recensement font apparaître nombre de « bons-absents », autrement dit des hommes convoqués et ne s'étant pas soumis aux opérations de conscription, sans que l'on sache s'il s'agit là d'un déficit d'information, plus plausible dans les campagnes, de l'espoir d'échapper à cet enrôlement militaire nouveau, ou d'un refus de se présenter. Dans tous les cas il s'agit donc de convaincre la population, de rappeler et d'exalter les devoirs du citoyen soldat. Plusieurs registres sont utilisés dont les termes et les ancrages peuvent apparaître aujourd'hui bien obsolètes. Au delà du « devoir », colonne vertébrale de toute une société et époque, il s'agit de faire honneur à la grande et à la petite patrie, aux anciens érigés en modèles : « n'êtes vous pas les compatriotes des Dugommier, des Gobert, des Bouscaren, de De la Jaille [...] et tant d'autres officiers généraux et supérieurs qui ont eu l'insigne honneur de commander des troupes françaises alors que les créoles n'avaient pas celui d'être soldat. »<sup>31</sup> La récente extension du service militaire apparaît comme un argument supplémentaire pour justifier le patriotisme tout en continuant à chercher de le répandre. Le capitaine de vaisseau Mortenol fait paraître une petite brochure, intitulée « Conseils aux conscrits créoles », immédiatement commentée : « Personne mieux que le distingué M. Mortenol ne pouvait en l'occurrence être un excellent mentor pour la jeunesse guadeloupéenne »<sup>32</sup>. Il lance également une souscription en vue d'une caisse d'assistance pour les conscrits coloniaux « déshérités de la fortune », partis en France « payer leur dette à la patrie »<sup>33</sup>.

Dans l'île-sœur, l'écho est donné pour similaire, disqualifiant au passage de possibles opposants : « Est-il nécessaire de dire ici que la population martiniquaise – à part quelques esprits frustes – accepte avec joie l'application de la loi militaire dans les colonies »<sup>34</sup> ajoutant « la masse elle-même, la masse ignorante accueille la mesure avec satisfaction ».

---

29. *Le Colonial*, 23 juillet 1913.

30. *Le Nouvelliste*, vendredi 24 octobre 1913, « Conscription ».

31. *Le Nouvelliste*, jeudi 28 août 1913, « À ceux qui vont partir ».

32. *Le Nouvelliste*, mercredi 11 novembre 1913, « Les conscrits antillais ».

33. Cité dans *L'Étincelle*, n° 113, 21 novembre 1913. Avec une NDLR « L'Étincelle antimilitariste mais humanitaire souscrit pour 5 francs » et des appels dans les numéros suivants à participer à cette « charité publique »

34. *Le Nouvelliste*, jeudi 17 juillet 1913, « La conscription à la Martinique ».

Pour mieux illustrer cette adhésion présentée comme unanime, le journal évoque « des pères et des mères venus des confins de nos montagnes pour accompagner leur enfant. »<sup>35</sup>. On retrouvera trace de ces constructions lors de la levée en masse – relative – en 1915 : « j'ai des enfants que j'aime plus que moi-même, je les envoie à l'armée. L'un d'eux, qui suivait les cours normaux d'instituteur, part dimanche. Mon chagrin aurait été qu'il eût peur, il part content, je l'offre à la France, de bon cœur »<sup>36</sup>.

Pour le départ des conscrits à l'automne 1913, l'immense majorité de la presse décrit donc « la population enthousiaste et impatiente », abuse des « frissons d'enthousiasme qui parcourt la foule », des « enivrantes musiques hachées par des hurrahs », des ovations qui accueillent « la marseillaise jouée par la philharmonique, les salves d'artillerie pour saluer le départ des premiers conscrits guadeloupéens. »<sup>37</sup> L'enthousiasme est de mise et s'il n'est peut-être pas toujours au rendez-vous pour ces jeunes hommes quittant le sol natal vers l'inconnu, du moins faut-il le signifier, le mettre en scène. L'engagement des élus antillais semble à cet égard unanime. Il fait écho à la place du militaire dans la société et au souci d'inscrire la défense nationale également au rang des priorités antillaises. Le sénateur Bérenger attire ainsi en octobre 1913 l'attention sur le danger de la trouée du Luxembourg<sup>38</sup>. Malgré la distance, la dite métropole est donnée comme une sorte de prolongement naturel, mais amputé : représentation que l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace – régulièrement évoquée aux Antilles comme la patrie de Victor Schoelcher – et largement véhiculée par l'école républicaine et ses manuels<sup>39</sup>, a contribué à répandre. Les territoires de la petite et de la grande patrie, pour être éloigné physiquement ne peuvent l'être dans les géographies symboliques privilégiées.

Toutefois, les premières expériences de conscription désastreuses et les problèmes de santé rapidement construits comme preuve d'une inadaptation voire d'une incapacité chronique<sup>40</sup>, suscitent des mesures de la part des autorités militaires. Elles cherchent d'abord à contourner l'application de la loi de 1913 en proposant par exemple de :

« 1°) Surseoir à l'incorporation du contingent 1913 [...] ;

2°) Introduire dans la loi de redressement de la loi du 7 août 1913 actuellement déposée une disposition permettant de fixer les colonies dans lesquelles la loi de recrutement serait applicable [...] ;

3°) Permettre aux jeunes créoles de contracter à la bonne saison, des engagements pour les corps de la métropole ou des colonies voisines »<sup>41</sup>.

---

35. *Ibid.*

36. *L'Union sociale* du 16 juin 1915, extrait d'une lettre adressée à Osman Duquesnay.

37. Par exemple, *Le colonial*, 29 octobre 1913.

38. *Le Cri de la Guadeloupe*, 11 octobre 1913, n° 41, « La Défense nationale ».

39. On peut relire à ce sujet les témoignages de personnalités antillaises et guyanaises (Gaston Monnerville, Victor Sablé, Ulrich Sophie etc.) sur leur parcours et particulièrement leurs souvenirs scolaires.

40. On peut simplement rappeler que les rapports sur la situation sanitaire du contingent créole se multiplient en décembre 1913, et glissent assez rapidement sur « l'incapacité à servir ». En plus des nombreuses journées d'hospitalisation, 9 morts sont signalés fin 1913, mais pour le seul contingent affecté à Marseille, 22 décès, soit plus de 10% de cet effectif, sont répertoriés en janvier 1914.

41. Note historique au sujet de l'incorporation des contingents créoles, manuscrit, Direction des troupes coloniales, ministère de la guerre. Sans date.



L'indignation des responsables antillais est à la mesure de la sensation de rejet. Les restrictions au recrutement suscitent un sentiment de honte, de déshonneur, amplifié par la vision d'un inacceptable retour en arrière : « L'humiliation serait certes grande pour le pays tout entier, s'il venait à être démontré par suite de l'affaiblissement graduel du contingent annuel que nous sommes incapables de ce service militaire si longtemps revendiqué par nous comme un honneur plus que comme un devoir parce qu'il complétait notre assimilation aux fils de la Métropole »<sup>42</sup>. Pourtant, l'idée d'une « sélection très rigoureuse » pour « éliminer les non-valeurs »<sup>43</sup> devient le leitmotiv des notes concernant le recrutement créole et va contribuer à tenir les soldats antillais, dans un premier temps, majoritairement éloignés du front et des combats.

## II — LA GUERRE ET SES PROLONGEMENTS

### 1. *La Déclaration*

Depuis la fin juillet 1914, les « bruits de guerre »<sup>44</sup> exacerbent une montée de l'inquiétude dans la presse : « et maintenant que pense Paris de cette conflagration ? que s'y passe-t-il ? quelles sont les résolutions arrêtées à Londres ? »<sup>45</sup> En raison des événements, le journal *La France coloniale* annonce une parution quotidienne. Le gouverneur de la Martinique y exalte l'engagement : « je n'ai pas besoin, dans ces circonstances particulièrement tragiques, de faire appel aux sentiments patriotiques de toute la population de la Martinique. Je le sais. Je sais aussi quel attachement profond vous lie à la Mère-Patrie. »<sup>46</sup> La déclaration de guerre ravive la question de la participation et génère vite une forme d'amertume : « c'est avec un enthousiasme indescriptible que nos frères du continent courent vers la frontière pour repousser l'envahisseur. La distance nous prive de l'honneur d'être au premier rang des défenseurs de la patrie (...) la génération actuelle qui a reçu de la France encore de plus grands et de plus nombreux bienfaits, lui doit et se doit à elle-même de suivre le glorieux exemples de ses devancières. »<sup>47</sup> Bien que, selon la presse, « les réservistes, les recrues arrivent de tous les points de l'île, tous résolus et enthousiastes, se rendent au bureau de recrutement »<sup>48</sup>, la majorité des conscrits antillais est maintenue sur place. Seuls les réservistes et les officiers en activité sont mobilisés. Les hommes de l'armée territoriale, bien que convoqués, sont finalement renvoyés dans leurs foyers, le 17 août, en sursis d'appel.

La presse fait sentir le poids de l'éloignement : « les nouvelles du câble qui sont seules à alimenter notre désir patriotique de savoir continuent à être confuses, contradictoires, incohérentes ». On demande alors au directeur des communications de « faire l'impossible pour couper court à

---

42. Conseil général de la Martinique, session ordinaire de novembre 1914.

43. Lettre du ministre des Colonies au ministre de la Guerre, 5 mars 1915.

44. *La France coloniale*, n° 1082 1<sup>er</sup> août 1914.

45. *La France coloniale*, n° 1083, 3 août 1914.

46. *La France coloniale*, 4 août 1914, discours du Gouverneur.

47. *Ibid.*, discours de V. Sévère, maire de Fort de France.

48. *La France coloniale*, 6 août 1914.

une situation intenable sinon demander au chef de la colonie de provoquer du département des colonies un bulletin de nouvelles qui nous fixeraient au moins officiellement sur ce qui s'est passé en France et en Europe dans ces huit derniers jours. Il y va de notre santé morale. »<sup>49</sup> Une forme de propagande se met en place dont on peut suivre rapidement les effets : « au moment où le cœur serré nous suivons tous avec une filiale attention la marche des graves événements dans lesquels se trouve entraînée la France, c'est pour nous un précieux réconfort que de recevoir la confirmation officielle des débuts très satisfaisants de la campagne »<sup>50</sup>.

Le ton général de la presse est compassé, évoquant : « le cœur serré, la filiale attention »<sup>51</sup>. Une analyse quantitative soulignerait aisément la fréquence de certains mots ou leur groupement en thèmes : patrie, devoir, honneur, mais au delà des expressions convenues, c'est sans doute un climat qu'il convient de saisir. « À tous les hommes courageux qui souffrent de l'inaction que leur impose notre éloignement de la métropole »<sup>52</sup> la presse entend proposer des informations, et à défaut, des nouvelles, voire des oui-dire : deux bateaux de guerre, passant au large sans pavillon inquiètent la population ; ils sont en fait états-uniens<sup>53</sup>. Des rumeurs en provenance de l'île de Sainte Lucie font état de la victoire allemande : « il nous faut garder notre sang-froid, ne pas nous laisser émuouvoir par des nouvelles qui proviennent de toutes les sources et nous sont données sous toutes réserves »<sup>54</sup>. La suspicion se répand aussi face aux ressortissants suspectés d'avoir des liens avec l'ennemi. M. Deschamps, représentant de commerce en provenance de Guadeloupe et soupçonné d'être agent d'une compagnie allemande est ainsi interdit de débarquement à la Martinique<sup>55</sup>. L'angoisse amplifie les interrogations : « combien de temps durera la guerre ? »<sup>56</sup> Cette lucidité semble disparaître, en tous cas des écrits, après la promulgation du décret du 20 août 1914 « tendant à réprimer dans les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion les indiscretions de la presse en temps de guerre ». La censure s'établit et la propagande se déploie, favorisée par la distance, les monopoles convergents d'expression et l'absence de contre-informations possibles. La reprise d'articles de métropole se fait sans discernement : l'appétit de nouvelles du front renforce la valeur des rares communiqués. Dès le 5 septembre 1914, « les nouvelles de France sont bien meilleures et plus rassurantes »... La situation nécessite de maintenir le moral national, voire le construire : « C'est un spectacle réconfortant de l'heure présente de voir l'unanime enthousiasme qui entraîne tout ce qui a nom de français contre l'ennemi commun. »<sup>57</sup> Or il faut – comme dans l'Hexagone – donner une figure à cet ennemi.

---

49. *Ibid.*, 5 août 1914.

50. *Le cri de la Guadeloupe*, samedi 8 août 1914, « Une proclamation du gouverneur aux habitants de la Guadeloupe ».

51. *Ibid.*

52. *La France coloniale*, 11 août 1914.

53. *La Paix*, n° 143, samedi 8 août 1914.

54. *La France coloniale*, n° 1093, 14 août 1914, du sang-froid

55. *La France coloniale*, n° 1094, 15 août 1914

56. *Ibid.*

57. *La Paix*, n° 150, mercredi 2 septembre 1914, (la date du numéro indique 2 août 1914 : erreur du typographe ou rêve d'avant-guerre ?)

## 2. *La fabrication*<sup>58</sup> *de l'ennemi*

Si l'adversaire germanique évoque pour quelques rares anciens combattants, engagés volontaires de 1870, de vifs souvenirs, pour l'ensemble de la population, il faut lui donner une apparence, construire cette image. « Les échos bien affaiblis qui nous arrivent des champs de bataille nous font comprendre que le peuple germanique, l'Allemand est pire qu'en 1870 »<sup>59</sup>.

*Le Cri de la Guadeloupe* détaille ainsi « les atrocités allemandes »<sup>60</sup> exposant tueries, pillages, vols, incendies qui accompagnent l'envahissement de la Belgique. Le 24 octobre, le journal insiste sur « les crimes allemands » et commence à caractériser « la guerre à l'allemande », sans se priver au passage d'un morceau de propagande sur les effets du canon de 75 et les dissensions provoquées dans l'armée ennemie. On touche là à un des paradoxes de cette construction de l'ennemi : il faut retourner son image de force en faiblesses, rendre compte de ses actions tout en l'infériorisant. Une façon de résoudre cette contradiction est sans doute de souligner son indignité. Revenant sur « les atrocités allemandes », le journal évoque un rapport de commission d'enquête belge qui détaille les conduites scandaleuses, inhumaines et aborde le thème des otages, des viols, des « femmes outragées, des « orgies parmi les ruines », bref des « barbaries systématiques »<sup>61</sup>. Cette thématique généralisée trouve multiples occasions d'être illustrée, comme en donne exemple *Le colonial* titrant : « La barbarie des boches : ils fusillent un vieillard de 86 ans »<sup>62</sup>.

Car il ne s'agit pas seulement d'un adversaire, contre lequel on pourrait lutter à armes égales, mais bien d'un ennemi. Dès lors, le but est de dessiner non seulement « toute la laideur de l'âme allemande »<sup>63</sup>, mais plus encore les signes ostentatoires d'une sauvagerie, constitutive. Les disqualificatifs abondent : le discours est une arme performative contre « les hordes allemandes » et « la barbarie teutonne ». L'ennemi est forcément sournois : « l'âme allemande : une fourberie de plus ou de moins ne saurait compter »<sup>64</sup>. Ses combats ne peuvent être loyaux : il est fait état régulièrement de « guet-apens allemand ». Ce dénigrement systématique est appuyé par des témoignages ou illustré par des poèmes, comme ceux de Jane Mary, publiés dans *L'illustration* et relayés notamment à la Martinique par le journal de l'Evêché, *La Paix*. Le « Poème au tyran » condense l'idée d'une brutalité ancestrale :

« Plus cruels que les huns sont tes soldats  
Toi pour qui le carnage est une idolâtrie »

---

58. On peut noter la profusion sur le plan historiographique depuis quelques années de l'usage de ces fabrications et autres inventions. Outre des effets de mode ou de reprises sans discernement, ce développement s'inscrit explicitement dans une histoire dite culturelle et un approfondissement des études sur la notion de représentations. Voir par exemple Venayre Sylvain, « L'invention de l'invention. L'histoire des représentations en France depuis 1980 » in Laurent Martin et Sylvain Venayre (dirs) *L'Histoire culturelle du contemporain*, Malesherbes, 2005, p. 31-54

59. *Le Colonial*, 23 septembre 1914.

60. *Le cri de la Guadeloupe*, 10 octobre 14.

61. *Le cri de la Guadeloupe*, 24 octobre 1914.

62. *Le Colonial*, 21 octobre 1914.

63. *La France coloniale*, n° 3055 mercredi 22 septembre 1915.

64. *La France coloniale*, n° 3055 mercredi 22 septembre 1915.

La barbarie est présentée comme consubstantielle à la race ennemie ; en tous cas on en rappelle ou construit l'ancienneté. Titrant « mœurs allemandes », le journal *La Paix* remonte à la Guerre des Gaules y décelant « le même esprit de *perfidie et de dissimulation* ». Pour mieux affirmer cette continuité de l'ignominie, le journal conclut « c'est à croire que les wisigoths et les ostrogoths n'ont pas encore disparu de la scène du monde. »<sup>65</sup>

L'ancienneté de cette sauvagerie est maintes fois rappelée, jusqu'à l'annonce de la fin de la guerre qui résumera d'ailleurs un combat : « l'humanité triomphe de la barbarie »<sup>66</sup>. Les analyses rétrospectives en portent trace : « plus qu'une victoire sur un ennemi, cette journée a été vite considérée comme la fin d'une croisade pour le droit et la justice. »<sup>67</sup> Croisade, ce mot récurrent confère un caractère sacré et l'inscrit dans le registre de la guerre sainte. La religion et la place considérable qu'elle occupe en ce début de siècle aux Antilles n'est pas en reste pour condamner celui qui ne peut apparaître comme un adversaire respectable, partageant les mêmes croyances. Il faut lutter contre cet « implacable ennemi qui déshonorait ses victoires il y a 44 ans en foulant aux pieds les principes de loyauté, de justice et de charité par lequel l'Évangile avait depuis des siècles adouci les rigueurs de la guerre. »<sup>68</sup> L'histoire, ou plutôt sa parodie, est souvent convoquée pour justifier un présent auquel elle est censée mener. Cette thématique des usages du temps est utilisée à plusieurs reprises : « les chefs politiques et militaires ont depuis 44 ans préparé l'invasion de la France avec une persévérance et une habileté consommée. »<sup>69</sup> La récurrence de cette comptabilité chronologique tente elle aussi d'inscrire une permanence ; elle sonne rétrospectivement comme un compte à rebours, menant inéluctablement – par la volonté fourbe de l'ennemi – au conflit, préparé par lui de longue date. La thématique de ces quarante quatre années de préparation est de nouveau utilisée pour le départ des conscrits, en mai 1915. Alors que les femmes martiniquaises de la Croix Rouge remettent à chaque soldat un bouquet et un paquet, M. Rimbaud, le consul de Belgique rappelle « vous n'ignorez rien mes chers amis des 44 années d'odieuses brutalités et de cyniques persécutions qu'ont subies l'Alsace et la Lorraine martyres »<sup>70</sup>.

Aucune excuse, aucune grâce ne peut être reconnue à cet ennemi : « Il n'est pas une de ces conquêtes du génie humain qui ait été enfanté par un cerveau allemand »<sup>71</sup>. Il ne respecte aucune des règles, mêmes les plus sacrées. Reprenant un article du *Matin*, *La France coloniale* titre « l'usine de la mort » et souligne l'ignominie : « les allemands utilisent pour leurs engrais et la nourriture des porcs les corps de leurs soldats

---

65. *La paix*, n° 145, 15 août 1914.

66. *Ibid.*, p. 390

67. *La Martinique et la grande guerre* (70<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918), Fort de France, 1988, p. 6, Léo Elizabeth.

68. *La paix*, n° 143, samedi 8 août 1914, reprend la lettre de M. l'administrateur du diocèse, « lue à la Grand messe à l'occasion de la guerre que l'Allemagne vient de déclarer à la France ».

69. *La Paix*, n° 185, 6 février 1915.

70. *La Paix*, n° 208, 8 mai 1915.

71. *La Paix*, n° 173, 12 décembre 1914, reprenant Rondet-Saint, secrétaire de la Ligue coloniale française.

tombés sur les champs de bataille. »<sup>72</sup> Et comme si le surnom même péjoratif ne suffisait pas, il faut en rappeler ou en inventer l'étymologie : « Boche signifie bouc »<sup>73</sup>. Evidemment cette évocation satanique souligne l'aspect diabolique de l'ennemi en regard de la cause nationale, forcément sanctifiée. On retrouve là toute l'ambiguïté signalée de cette construction, puisqu'il faut à la fois montrer toute la perfidie de l'ennemi mais aussi convaincre de sa faiblesse.

Il s'agit peut-être moins de déshumaniser<sup>74</sup> l'ennemi, que de montrer au contraire qu'il n'est jamais sorti de la bestialité. Pas de processus de civilisation possible chez lui. C'est par essence qu'il est mauvais, ce qui bien sûr exonère de la violence à son égard et justifie de le détruire. Les indices de cette barbarie ne sont rapidement plus traités comme des découvertes ou des révélations, mais bien le signe, la « confirmation de la nature maléfique de l'ennemi. »<sup>75</sup> Dès le 8 août 1914, en France, le philosophe Bergson somme l'Académie des sciences morales et politiques de faire son « simple devoir scientifique en signalant dans la brutalité et le cynisme de l'Allemagne, dans son mépris de toute justice et de toute vérité, une régression à l'état sauvage »<sup>76</sup>. Des travaux scientifiques se chargeront d'en établir la vérité, en termes biologiques, concernant notamment la taille du crâne, l'odeur ou plutôt la puanteur de l'ennemi. Gustave Le Bon, bien connu pour sa *Psychologie des foules*, parue en 1895, insiste sur la superficialité des processus civilisateurs en ce qui concerne la race allemande : « les contraintes sociales dissimulent un peu chez certains peuples la barbarie ancestrale, mais simplement masquée, elle reparaît dès la désagrégation de ces contraintes. »<sup>77</sup>

« Faire-part : nous avons le bonheur de vous annoncer la mort de sa majesté Guillaume II, dit patte folle et vieille gargotte, décédé à la suite d'une indigestion de pious pious français, de soldats russes et anglais et de petits belges. »<sup>78</sup> L'intensification des combats fait abandonner l'ironie amère des débuts pour multiplier les « preuves » de cette inhumanité, réduite à la répétition d'une évidence. Il s'agit de faire oublier toute trace de parti-pris, de construction, de supprimer donc le bâti pour ne laisser que le produit fini : « pour l'Allemand, la sauvagerie est une doctrine, la torture une méthode, l'épouvantement une discipline » affirme le gouverneur de la Martinique dans son discours pour le départ du premier contingent de 1915<sup>79</sup>. Alors que le journal *La Paix* assénait avant la levée en masse : « il est doux, il est beau de mourir pour la patrie »<sup>80</sup>, avec en

---

72. *La France coloniale*, n° 3088 et 3089, 3 et 7 novembre 1917 reprenant « le Matin ».

73. *Le Colonial*, 23 juin 1915.

74. Audoin-Rouzeau, Stéphane et Becker, Annette, *14-18, Retrouver la guerre*, op.cit., p. 172.

75. Van Ypersele, Laurence, « Proagandes de guerre et consentement des populations », in Van Ypersele, Laurence (dir), *Questions d'histoire contemporaine*, Paris, PUF, 2006 p. 177.

76. Cité par Rioux, J-P. et Sirinelli, J-F. (dir), *Histoire culturelle de la France*, tome 4, *Le Temps des masses*, op. cit., p. 120.

77. Le Bon, Gustave, *Enseignements psychologiques de la guerre européenne*, Paris, Flammarion 1916, p. 295

78. *Le Colonial*, 21 octobre 1914.

79. Cité dans *Le Mémorial martiniquais*, Société des éditions du mémorial, Nouméa, 1978, tome III. Article de Jérôme Duhamel, intitulé « La grande guerre ».

80. *La Paix*, n° 185, 6 février 1915 lettre pastorale de M. l'administrateur apostolique.

ligne de mire ces départs attendus, le journal laisse filtrer des signes d'inquiétude : « Ils ont reçu les mêmes avantages, ils doivent supporter les mêmes charges. Et si quelques-uns d'entre eux ont eu à souffrir quelquefois de leur patrie, si cette patrie s'est montrée injuste et tracassière, à ce moment ils oublient. Ce n'est pas la France persécutrice, mais la France tout court, la France éternelle qu'ils vont servir. »<sup>81</sup> L'ennemi allemand, sa caractérisation caricaturale et la désignation de ses méfaits doivent apporter les raisons supplémentaires d'engagement des soldats.

### 3. *Les résonances de la propagande aux Antilles*

Inutile sans doute de relever ce qui ressort des classiques tentatives de manipulation de l'information. Les affirmations tiennent autant de la méthode Coué que de celles de l'endoctrinement : « nous vaincrons »<sup>82</sup>, « vers la victoire »<sup>83</sup>, « Les allemands n'ont plus confiance »<sup>84</sup>, « Les allemands reconnaissent la supériorité de nos armées »<sup>85</sup>... La propagande fait écho pour sa plus grande part aux propos et la rhétorique véhiculée par les journaux de métropole. Les relais se font soit directement par reprise d'articles ou d'extraits, soit par des écrits spécifiques. Maurice Rondet-Saint, secrétaire général de la Ligue coloniale française se charge ainsi dès le début de la guerre, « d'attirer l'attention sur les risques. Que notre France soit vaincue et l'on verra s'abattre sur les Antilles françaises incorporées à la métropole même par le statut civique de ses populations, la lourde et barbare main tudesque ». Tous les registres de la disqualification sont déjà en place, résumés par l'« impitoyable oppression des brutes teutones ».<sup>86</sup>

La propagande a été très souvent examinée comme une forme de matraquage mécanique auquel seraient soumis les destinataires, contraints d'adhérer. Or, le mot, ce qu'il désigne, recouvre nombre de domaines d'investigations nécessaires : « La vraie difficulté concernant l'étude de la propagande reste à la fois l'analyse de ses fonctions, son insertion dans la société – et ce qu'elle en explique – l'influence du regard actuel que nous portons sur elle, la détermination difficile des documents qui en participent ou non, et bien sûr sa définition proprement dite. »<sup>87</sup> De plus, comme le rappelle Laurence Van Ypersele : « loin d'être le produit d'une machine toute puissante ou d'un 'bourrage de crâne' organisé, la propagande de 1914-1918 reflète surtout les besoins des sociétés belligérantes, leurs valeurs et leurs croyances, leurs détresses et leurs espérances. »<sup>88</sup> Les approches historiennes de la propagande ne peuvent alors se permettre de négliger les analyses en terme de théorie de la communication, dépassant

---

81. *La Paix*, n° 181, 23 janvier 1915.

82. *Le Colonial*, 23 septembre 1914.

83. *Le Colonial*, 3 novembre 1914.

84. *La France coloniale*, 9 août 1915.

85. *Ibid.*, 10 août 1915.

86. *La Paix*, n° 147, 22 août 1914.

87. Gervereau, Laurent, *Histoire du visuel au XXe siècle*, Paris, Seuil, p. 101-102, voir également Gervereau, Laurent et Dagen, Philippe, *Montrer la guerre, Information ou propagande*, Paris, Isthme, 2006.

88. Van Ypersele, Laurence, *Propagandes de guerre et consentement des populations*, *op. cit.*, p. 174

la seule conception « télégraphiste »<sup>89</sup>. Si à peine une dizaine d'année après la fin du conflit, les grandes lignes de cette propagande ont été décrites, le politologue étatsunien Lasswell<sup>90</sup> examinant les façons de susciter la haine de l'ennemi, ou Sir Arthur Ponsonby, dégagant les dix principes organisateurs de tout discours propagandiste<sup>91</sup>, celle-ci peut être étudiée non seulement en fonction d'un émetteur, d'un destinataire et d'un message, autrement dit limitée à une action/réaction, mais bien de différentes fonctions telles qu'étudiées en linguistique par Roman Jakobson, ou dans les modèles interactionnistes de la communication comme ceux de Bateson et l'école de Palo Alto. Pour être opérant, le message requiert un contexte auquel il renvoie (le référent), un code au moins en partie commun entre destinataire et émetteur (ce que les spécialistes de la communication appellent souvent décodeur et encodeur du message), plus « un canal physique et une connexion d'ordre psychologique entre le destinataire et le destinataire. »<sup>92</sup> Peu importe ici la validité de la théorie ou ses discussions ultérieures, on peut en retenir des outils. Les processus de communication ne peuvent être isolés du contexte, du sens que lui donnent les différents acteurs, des *feed-backs* qu'ils provoquent. Les différentes fonctions dénотatives renvoient l'historien à la notion mieux connue de configuration : si les propos tenus sont très voisins, voire similaires aux Antilles de ceux émis dans l'Hexagone, largement relayés sur place, les résonances peuvent toutefois être bien différentes.

Ainsi cette partition construite autour de la barbarie, l'inhumanité contribue à déplacer des lignes antérieures au conflit, et particulièrement les frontières posées de la dite civilisation. La dichotomie entre civilisé et sauvage, justifiant la colonisation et superposée à une barrière de couleur, est toutefois réactivée par l'ennemi. Au mois de juillet 1915, le gouvernement allemand fait ainsi parvenir un mémoire sur « la violation du droit des gens de la part de l'Angleterre et de la France par l'emploi des troupes de couleur sur le théâtre de la guerre en Europe ». Les accusations de violence notamment portées par la Belgique contre les Allemands dès le début du conflit, sont retournées contre « les habitudes cruelles et barbares des nègres sénégalais » ou de ceux qui les sollicitent : « c'est donc dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation que le gouvernement allemand réclame énergiquement que les troupes de couleur ne soient plus employées sur les théâtres de la guerre en Europe »<sup>93</sup>. Pour les Allemands, la couleur se trouve donc étroitement associée à la question de civilisation, et convoquée comme marqueurs d'(in)humanité.

En France, cette ligne de civilisation, bien que longtemps superposée à celle de couleur, ne peut plus être utilisée comme avant-guerre. La France a fait appel massivement à des troupes de couleur, jouant sur l'intégration et de plus elle est réactivée par l'ennemi, cet Allemand barbare. Dès lors les propos se polissent, laissant croire à des changements de points de vue. La presse antillaise l'affirme ou l'espère : « Sur la frontière comme aux

---

89. Voir Winkin, Yves, *Anthropologie de la communication*, Paris Seuil 2001, (Bruxelles, De Boeck, 1996)

90. Lasswell, Harold D., *Propaganda technique in the World War*, New York, A. Knopf, 1927.

91. Ponsonby, Arthur, *Falsehood in Wartime*, London, Allen & Unwin, 1928.

92. Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Seuil, 1970 p. 214.

93. Bulletin international du CICR, janvier 1916, p. 85-87.

Dardanelles, les citoyens noirs des Antilles et d'Afrique ont conquis leurs droits suprêmes et éternels de Français à tous les postes d'honneur de la grande guerre 1914-1915 »<sup>94</sup>. Relayant des propos trouvés dans la presse hexagonale, les journaux antillais traduisent un espoir : « Les soldats créoles – noirs, blancs et mulâtres confondus – surent montrer alors sur tous les champs de bataille du nord-est que l'héroïsme militaire n'était pas une question de peau, mais de drapeau, et qu'en fait de couleur, la démocratie coloniale ne voulait connaître que les trois couleurs de la France libératrice et émancipatrice. »<sup>95</sup>

Pourtant, même si on affirme des deux côtés de l'Atlantique que « larmes et sangs, malgré les différences des races, sont de même couleur »<sup>96</sup>, la considération envers les populations noires reste toute théorique et directement connectée à l'idée d'un indispensable progrès, autrement dit de comportements susceptibles d'en témoigner. Cette normalisation fait implicitement partie d'un « échange », fortement contraint. *L'Illustration* rapporte de Clémenceau, après avoir croisé une troupe de soldats noirs bloqués 18 jours dans leur tranchée, ces propos : « je leur ai parlé. J'ignore si ils ont compris. Je leur ai dit qu'ils étaient en train de se libérer eux-mêmes en venant se battre avec nous ; que, dans le sang, nous devenons frères, fils de la même civilisation et de la même idée... des mots qui étaient tout petits à coté d'eux, de leur courage, de leur noblesse. »<sup>97</sup> Malgré les promesses et les attentes les préventions se prolongent et les clichés changent quelquefois simplement de registre. Alors qu'avant le conflit les indigènes de couleur étaient massivement associés à l'idée de sauvagerie, leur engagement dans la guerre contribue à modifier les discours et les images véhiculées. L'indigène africain glisse ainsi de l'anthropophage au grand enfant qu'il convient ainsi de guider sur les chemins de la civilisation.

Une fois de plus, les Antillais se trouvent alors associés par la couleur qui occulte leur situation politique, et confrontés à ce statut paradoxal et en toute logique anticonstitutionnel de citoyens colonisés. La participation à la guerre renforce la quête d'une égalité effective. Le thème de l'impôt du sang payé pour la patrie irrigue la demande de reconnaissance, cristallisée autour de la transformation statutaire. La nouvelle partition à partir d'une barbarie, possiblement blanche et européenne<sup>98</sup>, amène à multiplier les signes ostensibles de civilisation, voire leur exhibition. Au début de la conscription, le député Gratien Candace, attirait l'attention du ministre de la Guerre sur le fait que la majorité des conscrits antillais savaient lire et écrire<sup>99</sup>, en d'autres termes non formulés, qu'ils étaient éduqués, c'est à

---

94. *La France coloniale*, 21 août 1915.

95. *La France coloniale*, samedi 26 juin 1915, reprise d'un article paru dans *Paris-midi* et *La plus grande France*.

96. *La France coloniale*, 16 avril 1915, « Le sang des noirs », reprenant l'article de Henri Lavedan, de l'Académie française, paru dans *Intransigeant* du 12 mars 1915, (avec 2 parties supprimées par la censure).

97. Propos de Clémenceau recueillis par Jean Martet, cité dans *L'Illustration*, 30 novembre 1929.

98. Le terme européen est explicitement employé dans les rapports militaires déjà signalés. Il permet également de déplacer la question de couleur recouverte en partie par le mot créole et ses adjectifs et spécifications.

99. Lettre au ministre de la Guerre, 13 août 1913.



dire civilisés. L'engagement patriotique prolonge cette forme de franchissement du rubicond de la civilisation. Les victimes sont rapidement célébrées sur l'autel des valeurs républicaines : « Le sacrifice demandé ne saurait être dépourvu de son cachet essentiel qui est celui de l'égalité dans le devoir »<sup>100</sup>. En ligne de mire se dessine l'espoir d'une meilleure intégration dans une République toujours donnée comme symbole d'un processus de civilisation : « ne pleurons pas nos morts car le sacrifice de leur vie fera la France plus grande et plus forte pour diriger le monde dans la voie du progrès social et de la civilisation toujours lumineuse et bienfaisante. »<sup>101</sup>

Avec leur participation, les Antillais estiment avoir « acquis le droit de parler haut »<sup>102</sup>. Cette fierté est aussi liée à une attente : « Mais notre secrète pensée, tandis que nous demandions, par ces heures de guerre, d'être admis à l'honneur de servir la France, était d'arriver en retour de nos modestes sacrifices, à être pleinement assimilés aux Français. »<sup>103</sup> Or, au sortir de la guerre, comme le rappelle Jacques Adélaïde Merlande<sup>104</sup>, le bruit circule que les Antilles seraient cédées aux États-Unis<sup>105</sup> pour dédommager les Alliés. Qu'il s'agisse de rumeurs, « ce plus vieux média du monde »<sup>106</sup> ou de vrais projets ne change rien à la réception de ces nouvelles, à leurs effets, dans ce contexte. C'est toute une quête d'intégration qui est bafouée, des sacrifices méprisés, le dépassement d'une ligne de partage remis en cause.

Les protestations scandalisées<sup>107</sup> sont à la mesure de la confiance trahie. Un comité de défense est constitué en Martinique. Présidé par Omar Duquesnay, on y retrouve toutes les tendances politiques, fédérées par la gravité de la situation en une véritable Union sacrée retrouvée. Le conseil général de la Martinique se réunit en session extraordinaire le samedi 8 février 1919. Une commission est créée. Joseph Saint-Cyr qui la préside rappelle « l'indéfectible attachement et l'ancienneté, plus lointaine même que l'Alsace et la Lorraine ». Un câble de protestation est envoyé au ministre de Colonies. Le démenti arrive en retour le 10 février 1919 : « cession n'a jamais été et ne saurait en aucune manière être envisagée ». Pourtant l'inquiétude est installée. Le *Nouvelliste de la Guadeloupe* résume « les États-Unis ont jeté leur dévolu sur les Antilles françaises et la Guyane »<sup>108</sup>. *L'Aurore* dénonce « cette colossale prétention de MM. les yankees de nous

---

100. *La France coloniale*, 17 avril 1915.

101. Session ordinaire du Conseil général novembre 1915, discours du président d'âge Séraphin Callone.

102. *La Démocratie coloniale*, 13 mars 1918, éditorial.

103. *La Démocratie coloniale*, 20 mars 1918, éditorial.

104. Voir la contribution de Jacques Adélaïde-Merlande dans ce numéro, mais aussi *La Grande encyclopédie de la Caraïbe*, Pointe-à-Pitre, Sanoli, 1990, tome VI, *Histoire des Antilles*, s/d Jacques Adélaïde-Merlande, p. 88-92. Léo Elizabeth a également retracé un historique de « la question de la cession des Antilles françaises aux États-Unis », in Abénon, Lucien et Fejic, Nénad (dirs.), *La Caraïbe et son histoire. Ses contacts avec le monde extérieur*, Fort-de-France, Ibis rouge, 2001, p. 109-119.

105. Adélaïde-Merlande Jacques, « Va-t-on céder les Antilles françaises aux États-Unis ? » in Burac, Maurice (dir.) *Guadeloupe et Martinique dans le monde américain*, Paris, Karthala, 1994, p. 161-165.

106. Kapferer, Jean-Noël, *Rumeurs, Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1987.

107. Conseil général de Martinique, session du 8 février 1919, ainsi que la plaquette publiée en 1933 : M<sup>e</sup> Saint-Cyr J., *Trois points de notre histoire locale* : « La question de la cession des Antilles aux USA, 8 février 1919 » Fort de France, Deslandes.

108. *Le Nouvelliste de la Guadeloupe*, 12 février 1919.

américaniser malgré nous »<sup>109</sup>. Un article indigné du Dr Pichon dans *La Guadeloupéenne*, le journal de la grande association et société pour le développement de la Guadeloupe<sup>110</sup> qu'il a créé en 1915, insiste : en cas de consultation, aucun Antillais ne voterait pour cette cession, ajoutant « les créoles connaissent trop bien les idées des américains sur les races ». Mais surtout il pose une garantie contre toutes vellétés d'abandon : « on doit considérer les colonies des Antilles comme des départements. Ce sont des prolongements, des portions du territoire national auquel elles appartiennent depuis trois siècles. »<sup>111</sup> Un des effets de la guerre, et qui là aussi dépasse ses bornes classiques, en l'occurrence celle de l'armistice, est d'inscrire dans le champ politique et culturel cette lutte de reconnaissance, d'en polariser la ligne d'horizon. La mise en avant de l'ennemi allemand, contribue donc à préciser les enjeux de cette participation patriotique. Il permet le déplacement d'une ligne de démarcation antérieure au conflit et reflète les aspirations de la population – ou de ceux qui sont censés la représenter.

Lors d'un colloque sur la Grande Guerre organisé en 1988, Jean Jacques Becker invitait à réfléchir sur les « cultures de guerre », initiant ainsi un vaste champ de recherches. Si la notion même reste à manier avec précaution on peut s'interroger aux Antilles sur les différentes facettes de ce conflit qui reste selon le même auteur « mystérieux ». Dans le cadre du colloque organisé par la Société d'histoire de la Guadeloupe et les Archives départementales de la Guadeloupe dans cette année du début du Centenaire, notre contribution s'est resserrée autour d'une question initiale et ses multiples ramifications. Que signifie l'ennemi allemand pour des colonies insulaires situées à plus de 7000 km, de l'autre côté de l'Atlantique ? Quelles représentations sont véhiculées, activées, ou produites sur place ? Quels en sont les promoteurs, les effets ? Qu'est ce que cela nous dit de la vie des Antilles autour de la guerre – avant, pendant, après ? Comment les Antillais ont vécu cette guerre, qu'ils soient allés sur le Front ou ne l'ai vécu qu'à distance. Et justement laquelle ? La lutte contre la barbarie que doit incarner l'ennemi allemand et qui mobilise les Antilles est loin d'apporter la reconnaissance attendue. La Première Guerre mondiale marque néanmoins un véritable tournant dans la vie des îles, conditionnant nombre d'actions et de discours, justifiant pour les élites la « volonté inébranlable de rester Français »<sup>112</sup>, et laissant pour l'ensemble de la population des traces douloureuses, difficiles à oublier, nécessaires à analyser.

---

109. *L'Aurore*, 8 février 1919, « Un grand débat, une grande protestation ».

110. Dumont, Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 2002, chapitre III.

111. *La Guadeloupéenne*, juillet-août 1919, « La cession des Antilles françaises: les enjeux du corps performant, de la colonie au département (1914-1965) ».

112. Grand orient de France, droit et justice, 3 février 1919, cité dans *l'Historial antillais*, tome V, « La vie des Martiniquais pendant la grande guerre », p. 68.